Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 44

Artikel: Rectification

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une agape d'autrefois.

Un mot bien moderne pour un fait si ancien! Mais je n'en trouve point qui aille mieux pour nommer ces repas copieux que l'on faisait dans nos villages vaudois sous la domination bernoise, à l'occasion de la reddition annuelle des comptes de la communaulté.

Le ou les boursiers étaient choisis pour une année, jamais plus; et comme c'était des fonctions assez délicates, assez embarrassantes, elles étaient peu recherchées; aussi, en étaiton arrivé à les rendre obligatoires. Successivement tous les citoyens de la commune devaient les accepter, et ceux qui, pour une cause valable, maladie, éloignement du centre des affaires de la localité, voulaient s'en dispenser, devaient payer une somme assez considérable; mais nombreux étaient ceux qui préféraient encore payer plutôt que d'être gouverneur, comme s'appelaient alors les boursiers.

Or donc, le jour de la reddition annuelle des comptes, tire-bas général. Tous les communiers se réunissaient à la maison commune (les communiers ou bourgeois seuls, car les habitants n'avaient aucune part aux affaires publiques, sauf pour payer la soufferte ou droit d'habitation), et là on servait aux assistants un bon repas, largement árrosé, cela va sans

Voilà le menu, avec prix, du repas qui fut offert aux communiers de Pully, à la reddition des comptes d'honorables David Corsat et Jehan Borgeoz, pour l'année 1631 :

« Sensuit tout ce qu'a esté despendu (dépensé) à la reddition des comptes de l'année

Florins, Sols, Deniers, Primo pour quarante quatre potz de vin à 1 sol 6 deniers le pot 6 5 Pour ung veau entier 8 Pour le pain. . . 6 6 Pour treize livres et demi de 6 3 1 « cher » de bœuf. Item pour ung chappon qui 9 coûte Item pour une poullaille grasse 2 3 6 Pour du fromage 1 Item pour les espices Item pour la disme des gouverneurs Achepte à Lausanne tout ce que dessus Item pour le cuisinage de tout ce que dessus tant pour bœurre, bois que pour les cuisiniers et le sel qu'il a faillu 10

Il est heureux pour nos ancêtres que, toujours paternels et prévoyants, nos gracieux seigneurs de Berne aient empêché le retour trop fréquent de pareilles bombances en soulageant par les dîmes, les lauds, les cens et autres redevances, les bourses de leurs sujets, car, sans eux, je vous laisse à penser combien la goutte aurait fait de ravages dans nos campagnes. Mais, Dieu merci, l'ours était là qui veillait.

Summa: 43 fl. 1 s. 6 d.

Octobre 1900. C. B.

On crâno lutenieint.

Lè z'autro iadzo, quand on volliavè sè férè recrutâ dein lè grenadiers, s'agessâi d'avâi la taille et s'on n'avâi pas cinq pî chix pouces et demi, l'âi faillâi pas sondzi, kâ dein klliâo compagni, faillai dai tot grands lulus et clliao qu'ein étiont, ne poivant pas souffri de vaire permi leu dai petits botassons.

Ma fâi, po lè z'officiers, cein arrevâvè què dài iadzo ne s'ein trovâvè pas adé qu'aussont la taille et l'étiont bin soveint d'obedzi d'ein transvasâ du lè compagni dè vortigeu âobin

dâi mouscatéro, mâ, coumeint vo z'é de, clliâo grenadiers n'amâvant pas vaire dâi tot petits gringalets dè lutenieints, âobin on crazet dè capiténo dévant lão front.

Vo rassoveni-vo dè cé petit lutenieint dè pè contre Tserdena, qu'avâi étâ met po coumeindà on ploton dè grenadiers et que ion dè cllião coo, quand ve arrevâ lo petit lulu dévant lo front, s'avancè po l'âi derè:

Que viens-tu faire ici, mon petit, il n'est

pas là ton papa!

On iadzo, que y'avâi zu 'na revue pè B., on dzouveno lutenieint, qu'étâi assebin on petit raboton, coumeindâve on demi-ploton de grenadiers et l'étion tot à n'on bet dè la plliaça po férè l'exerciço, et clliâo sordats, qu'étiont dâi tot bons, sè fottiont dè li coumeint dè l'an quarante.

Lo lutenieint lão z'avâi bailli repou et cllião grenadiers s'étiont étai dezo lè noyi po tourdzi on bocon, mâ, vouaiequie lo colonet qu'étâi à l'autro bet dè la plliace, einvouyè 'na piquetta po derè âo lutenieint d'arrevâ illico avoué sè z'homo.

- Allein, ora! à vos reings! l'âo criè lo lutenieint, allein! allein!

Mâ, ne coudessant pa pi l'ourè et cliiào gaillà qu'étiont chetà su l'herba, ne budzivant papî.

Allein, allein, vo dio, fasai le lutenieint. Må adé rein.

Adon lo colonet, quand vai cein, arrevè âo grandécime galop avoué se n'héga et bouailè à l'officier:

- Alors, lieutenant X, pourquoi diable ne m'amenez-vous pas ces hommes?

- Y ne veulent pas veni! l'ai dese lo lutenieint.

Consommation des boissons

dans le canton de Vaud.

De 1886 à 1895, le rendement du vignoble a été en moyenne de 35,500,000 litres, représentant une valeur de 15 millions de francs. Il est évident que cette année ces chiffres seront dépassés.

Le 20 $\circ/_{\circ}$ de la production totale du vignoble est consommé par le producteur et son personnel d'exploitation. Le 25 % suffit au service des hôtels, auberges et débits du canton. Le 55 % est exporté essentiellement dans les autres cantons de la

Ces proportions ne sont cependant qu'approximatives, car on ne peut s'aventurer à fixer le chiffre de consommation de vin par habitant. Il ne doit pas être beaucoup plus élevé que celui de la Suisse, qui est de 75 litres par année. Depuis 30 ans, dans le vignoble et tout particulièrement à Lavaux, la consommation de vin a beaucoup diminué. On l'attribue aux obligations nouvelles de la vie économique et à l'élévation du prix du vin; on « vend » davantage. Il n'y a plus, comme jadis, des ivrognes de carrière dans le vignoble. Le développement des sóciétés de musique, de chant, de gymnastique, des sociétés dramatiques, etc., a détourné la jeunesse des auberges et des « parties de cave. »

On boit moins de vin à la montagne qu'à la plaine ; mais d'autre part on y consomme davantage d'eau-

- Depuis quelques années, le canton de Vaud importe passablement de cidre de la Suisse orientale. On en fabrique de plus en plus dans nos campagnes. Ce cidre est mélangé à du vin rouge étranger pour la consommation du ménage et pour

Bière. — L'usage de la bière est moins répandu dans le canton de Vaud que dans les cantons du nord de la Suisse. En 1895, les Brasseries vaudoises ont produit 38,579 hectolitres de bière et en ont exporté 1298 hectolitres. L'importation de bière était, en 1891, de 2,992,864 kilogrammes.

Le calcul ferait donc supposer une consommation annuelle d'environ 26 litres par habitant.

La consommation, qui a été en augmentant en Suisse, est arrivée, en 1892, à 50 litres par tête. En 1895, cette consommation a été de 58 litres.

(Statistique du canton de Vaud.)

Rectification. — Un de nos abonnés a l'obligeance de nous écrire ce qui suit :

Monsieur,

Permettez-moi de vous signaler une petite erreur qui s'est glissée dans le Conteur de samedi dernier. — Ce n'est pas M. Heer-Tobler, qui fut photographe à Lausanne, mais un de ses frères aînés, M. Heer-Tschudi, auquel succéda plus tard M. Oswald Welti. Un autre frère de ces messieurs était M. Herr-Cramer, longtemps directeur de la maison d'ameublements, fondée en 1804.

Logogriphe.

La nuit, j'habite sur la terre, Et le jour, je remonte aux cieux; J'éblouis les regards d'un éclat radieux, Mais je n'ai qu'un matin pour plaire. Cinq lettres font mon nom; supprimez la première, Je suis un prophète fameux : Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux En retranchant l'avant-dernière. Otez-les toutes deux, j'offre un mot précieux Dont l'amour même fait mystère, Et qu'à l'amant qui lui sait plaire L'amante ne dit que des yeux.

La Semaine artistique.

THÉATRE. - Nous applaudissons toujours quand nous voyons les nombreux habitués du dimanche pouvoir goûter aux menus du jeudi. Combien ceux-ci sont préférables aux menus habituels du dimanche, plus copieux souvent que délicats. La Dame aux Camélias, jouée avec succès, jeudi dernier, a été redonnée dimanche devant une salle comble. M. Darcourt y avait ajouté un dessert, *Durand-Durand*, vaudeville des plus amusants.

Quelle bonne aubaine qu'une pièce de Molière, bien jouée! Aussi, l'Ecole des femmes, représentée jeudi, a-t-elle eu grand succès de gaîté. Sa donnée est des plus simples, mais le dialogue est si vif, si pétillant d'esprit, les caractères si fidèlement dépeints que l'attention est toujours vivement captivée. Le principal rôle, celui d'Arnolphe, a été tenu avec beaucoup de talent par M. Crouzet.

Nous avons retrouvé là M. Saint-Germain ce qu'il était dans Les Romanesques, toujours gracieux, correct et disant bien les vers. Quant à Madame Syrdet, elle a été charmante d'ingénuité et de grâce dans le rôle d'Agnès. En résumé, soirée réussie en tous points.

Demain, dimanche, à 8 heures, **Le Courrier de** Lyon et Le Bonheur conjugal.

Boutades.

Le petit Louis a été envoyé par ses parents chez son oncle de Genève pour y passer quelques jours. Comme on sait que l'oncle est riche et généreux et fait de jolis cadeaux, on a recommandé au petit garçon de répondre, lorsque son oncle lui demanderait ce qu'il désire avoir: « Je voudrais un pardessus d'hiver. »

L'oncle fait une promenade sur les quais avec son petit neveu et ils entrent tous deux au café de la Couronne.

Qu'est-ce que tu désirerais, Louis, un sirop ou une chope? demande l'oncle.

- Un pardessus d'hiver!... répond le petit garçon à l'oncle ébaubi.

La tante Ursule à sa nièce:

- Crois-moi, ma petite, tu as le temps de songer au mariage. Les hommes, vois-tu, ne valent pas grand'chose au siècle où nous vivons..

- Alors, ma tante, s'ils doivent être meilleurs le siècle prochain, j'attendrai encore quelques mois.

La rédaction: L. Monnet et V. Favrat.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. - Imprimerie Guilloud-Howar